

Burundi : libération provisoire de Maître François Nyamoya

@rib News, 15/10/2010 â€“ Source XinhuaFranÃ§ois Nyamoya, un avocat du barreau burundais et en mÃame temps porte-parole du parti Mouvement pour la SolidaritÃ© et le DÃveloppement (Msd) a Ã©tÃ© mis en libertÃ© provisoire dans lâ€™aprÃs de ce jeudi aprÃs avoir passÃ© plus de deux semaines Ã la prison centrale de Mpimba, la plus grande maison dâ€™arrestation du Burundi en mairie de Bujumbura.Me FranÃ§ois Nyamoya avait fait sa derniÃre comparution ce lundi 11 octobre devant le procureur en mairie de Bujumbura et lâ€™affaire avait Ã©tÃ© mise en dÃlibÃ©ration pour savoir sâ€™il fallait quâ€™il comparaÃtre toujours de Mpimba ou de chez lui.

Son avocat, Me GÃrard Havyarimana, sâ€™est dit satisfait de cette dÃcision et en a profitÃ© pour appeler les juges Ã bon loi.Sa libÃ©ration provisoire a Ã©tÃ© lâ€™uvre non seulement de la bonne lecture de la loi comme le dit son avocat, mais aussi des barreaux du Burundi, de la Belgique, de la France, de lâ€™Union EuropÃenne, des Organisations de la SociÃ©tÃ© Civile Burundaise et de biens dâ€™autres.Me FranÃ§ois Nyamoya avait Ã©tÃ© incarcÃ© sur plainte du GÃnÃral Major Adolph Nshimirimana, lâ€™Administrateur GÃnÃral du Service National des Renseignements qui lâ€™avait accusÃ© dâ€™avoir tenu propos injurieux Ã son endroit lors dâ€™une Ã©mission publique sur une radio locale, chose que le concernÃ© a toujours niÃ©.